



COMMUNE DE MONESTIES 81640

ACTE n° 2024D16
DELIBERATION portant sur l'attribution de subventions

Le quinze avril deux mille vingt-quatre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis MARTY, Maire.

Présents : MARTY Denis, SELAM Fatima, BENAZECH Roland, GOULESQUE Didier, RISSE Sylvie, PIETROPOLI Jean-Philippe, LEQUEUX Jean-Louis, FRAYSSINET Sylvie, ROUTHÉ Jean Paul, CORTESE Jean -Louis.

Absents excusés : Joelle DURAND, FAUGERES Karine, BLANC ANTES Danielle, VERDIER Jean-Pierre, DUCROS Alexandre.

Pouvoirs : Joelle DURAND donne pouvoir à Denis MARTY, FAUGERES Karine donne pouvoir à Didier GOULESQUE, BLANC ANTES Danielle donne pouvoir à Sylvie FRAYSSINET, VERDIER Jean-Pierre donne pouvoir à Roland BENAZECH.

Secrétaire de séance : BENAZECH Roland

M. le Maire expose qu'il a été destinataire de demandes de subventions au titre de l'année 2024 et qu'il n'y a pas de rétroactivité :

Délibération

Considérant la participation des associations à la dynamique locale et à l'animation du village, au vu des éléments le justifiant, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes aux organismes qui en ont fait la demande pour 2024 :

Demandeur	Montant attribué en €
Chasseurs de Monesties	150
Amis du Griffoul	150
AAPPMA	200
ADMR	1 000
Comité des fêtes	150
Asso Patch	150
Anciens combattants	150

Fait et délibéré en Mairie de Monestiés, les jour, mois et an ci-dessus.



Monsieur le Maire
Denis MARTY